

Année 1944

La rafle des juifs - Les Justes

Lors de la rafle du 30 au 31 janvier 1944, une quarantaine de juifs sont arrêtés en Vendée. Dix-neuf sont domiciliés à La Roche-sur-Yon. Internés au camp de Poitiers, puis transférés à Drancy, ils sont déportés à Auschwitz lors de deux convois. Le premier le 10 février 1944 (convoi 68), le second le 20 mai 1944 (convoi 74).



Plaque commémorative de la rue Hoche à La Roche-sur-Yon

Toutefois, un certain nombre de familles et d'habitants échappent à cette rafle grâce à l'humanité et au courage de Vendéens restés longtemps anonymes et mis à l'honneur à partir de 1963.

Les 24 justes parmi les Nations de la Vendée

Benet

Angéline et Jean Thibaudeau

Chavagnes-en-Paillers

Madeleine Chauvet
Suzanne et Mathieu Guimbretière
Marie-Élise Roger
Laure Viardot

Dompierre-sur-Yon

Justinien Gillaizeau

Maillezais

Clémentine et Julien Caquineau

Mouchamps

Pierre et Zoé de Chabot

Mouilleron-en-Pareds

Alice Moreau
Auguste et Marie Raffin

Nieul-sur-l'Autise

Garielle et Gustave Benoit

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

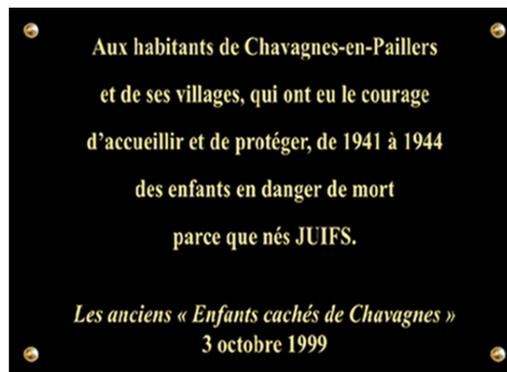
Charles et Marie-Louise Grasset

Saint-Valérien

Adrien et Héloïse Chasserieu
Marthe Rouaud

Tallud-Sainte-Gemme

Émile et Marie-Louise Rautureau



Les juifs qui s'établissent en Vendée sont surtout originaires de Turquie et de Grèce. Dans les années 1930 viennent s'installer quelques familles venues d'Europe centrale. Elles sont peu nombreuses. Après la Rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942, une trentaine de juifs étrangers trouvent refuge dans le département. En 1942 on en dénombre 82 établis surtout à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne.

Ce sont pour la plupart des commerçants. Des dizaines d'enfants juifs de 2 à 14 ans sont cachés dans le département, une quarantaine au moins sont accueillis dans le secteur de Chavagnes-en-Paillers, hébergés soit dans des familles, soit dans des institutions religieuses.

Ainsi c'est plus d'une vingtaine de personnes qui sont reconnues « Justes parmi les Nations » en Vendée.